



# Groupe Scout Geyser Bromptonville



---

## Groupe

- \* Lors d'activités de levée de fonds autres que pour les scouts, le port de l'uniforme est interdit de manière à ne pas nuire à nos propres activités de financement.
- \* Pour s'inscrire, les enfants doivent avoir l'âge requis au 30 septembre de l'année en cours :
  - Castors : 7 ou 8 ans;
  - Louveteaux : 9, 10 ou 11 ans;
  - Éclaireurs : 12, 13 ou 14 ans;
  - Pionniers : 14, 15, 16 ou 17 ans;
  - Aînés : 17 à 25 ans.
- \* Un montant maximal de 25\$ est remis aux propriétaires des véhicules pour défrayer les coûts de l'essence employé lors de la collecte de bouteilles du groupe.
- \* Les tables carrées qui sont dans le local scout nous appartiennent. Nous les avons achetés à l'Âge d'or.
- \* Nous avons droit à deux permis de sollicitation pour le groupe par année + un par unité par année. Puisque nous faisons trois activités de financement nécessitant un permis, la collecte de bouteilles du printemps et la vente de calendriers sont identifiés au nom du groupe, alors que la deuxième collecte de bouteilles est mise au nom du Poste Amik. De plus, si nous faisons une activité où l'on vend de la nourriture préparée, il faut se procurer un permis à la ville.
- \* Faire le ménage après chaque utilisation du local pour une réunion ou une activité scoute.